

**Direction des Affaires Immobilières et du Patrimoine – Département Maîtrise d’ouvrage**

|  |
| --- |
| **RÉNOVATION DE L’ASCENSEUR 3 DE LA  ZONE COLBERT au PALAIS-Bourbon**  **marchÉ 2023DAIP-20** |

**ACTE D'ENGAGEMENT**

Référence du marché : **2023DAIP-20**

Nature de la procédure : **Procédure adaptée (articles R.2123-1, R.2123-4 et R.2123-5 du code de la commande publique)**

Pouvoir adjudicateur : **Assemblée nationale**

Représentant du pouvoir adjudicateur : **Collège des Questeurs de l'Assemblée nationale**

Comptable assignataire des paiements : **Mme la Trésorière de l'Assemblée nationale**

**Article PREMIER – Objet et nature DU MARCHé**

La présente opération a pour objet la rénovation de l’ascenseur 3 situé dans la zone Colbert au Palais-Bourbon.

L’ensemble des prestations attendues dans le cadre de la présente opération est détaillé dans le cahier des clauses techniques particulières (CCTP).

Le présent marché prend la forme d’un marché ordinaire.

**Article 2 – engagement du contractant au titre DU MARCHÉ**

## 2.1 Cadre à remplir si le contractant est une entreprise individuelle :

Nom, prénoms et qualités du signataire :

**Agissant en mon nom personnel**

Domicilié à : (adresse complète)

Immatriculé(e) à l'I.N.S.E.E. :

- numéro d'identité d'établissement (SIRET) :

- code d'activité économique principale (APE) :

- n° d'inscription :

au registre du commerce et des sociétés [[1]](#footnote-1) :

au répertoire des métiers 1 :

- références d'inscription à un ordre professionnel :

**Adresse mèl à laquelle notifier la décision relative à l’attribution du marché :**

……………………………………………………………………………………………………………………………………………….

*Le candidat reconnaît avoir pris connaissance du mode de notification par mèl, au mèl ci‑dessus renseigné par lui, de la décision relative à l’attribution du marché.*

Après avoir pris connaissance du présent acte d’engagement, du cahier des clauses administratives particulières (CCAP), du cahier des clauses techniques particulières (CCTP) du présent marché et de tous les documents qui y sont mentionnés,

Je m’**ENGAGE** sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations demandées aux conditions définies par le présent marché. L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si le marché m'est attribué dans un délai de **4 mois** à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consultation.

## 2.2 Cadre à remplir si le contractant est une société (ou un groupement d’intérêt économique) :

Je soussigné(e),

M, Mme (Nom, prénoms et qualités) :

**Agissant au nom et pour le compte de la société** :

Au capital de :

Ayant son **siège social** à : (adresse complète)

Immatriculé(e) à l'INSEE :

- numéro d'identité d'établissement (SIRET x 14 chiffres) :

- code d'activité économique principale (APE) :

- numéro d'inscription au registre du commerce et des sociétés (1) :

° ° °

**Établissement qui effectuera la prestation** :

**Adresse complète**

- **numéro SIRET** (x 14 chiffres) **de l’établissement qui effectuera la prestation** :

**Personne de contact :**      

***Numéro de téléphone :***        ***Courriel :***      ……………………………………….

*(1) Remplacer, s'il y a lieu, « registre du commerce et des sociétés » par « répertoire des métiers ».*

**Adresse mèl à laquelle notifier la décision relative à l’attribution du marché :**

*Le candidat reconnaît avoir pris connaissance du mode de notification par mèl, au mèl ci‑dessus renseigné par lui, de la décision relative à l’attribution du marché.*

Après avoir pris connaissance du présent acte d’engagement, du cahier des clauses administratives particulières (CCAP), du cahier des clauses techniques particulières (CCTP) du présent marché et de tous les documents qui y sont mentionnés,

Je m’**ENGAGE** sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations demandées aux conditions définies par le présent marché. L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si le marché m'est attribué dans un délai de **4 mois** à compter de la date limite de remise des offres fixée par la lettre de consultation.

## 2.3 Cadre à remplir si le contractant est un groupement momentané d’entreprises :

[**Nota bene** : *chaque membre du groupement doit compléter un des cadres ci-dessous en utilisant :*

* *soit les rubriques définies au cadre du 2.1 ci-dessus si l’entreprise est une entreprise individuelle,*
* *soit les rubriques définies au cadre du 2.2 ci-dessus si l’entreprise est une société ou un groupement d'intérêt économique.*]

**Nous soussignés**,

Cotraitant 1 :

Cotraitant 2 :

Cotraitant 3 :

Le groupement ainsi constitué étant[[2]](#footnote-2) :  conjoint  solidaire

Le MANDATAIRE du groupement ainsi constitué étant :

représenté(e) par :

Adresse mèl à laquelle notifier la décision relative à l’attribution du marché :

……………………………………….…………………………………………………………

*Le candidat reconnaît avoir pris connaissance du mode de notification par mèl, au mèl ci‑dessus renseigné par lui, de la décision relative à l’attribution du marché.*

Après avoir pris connaissance du présent acte d’engagement, du cahier des clauses administratives particulières (CCAP), du cahier des clauses techniques particulières (CCTP) du présent marché et de tous les documents qui y sont mentionnés,

Nous nous ENGAGEONS sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci‑dessus, à exécuter les prestations demandées aux conditions définies par le présent marché. L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de **4 mois** à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consultation.

**Article 3 – PRIX**

Les prestations du **présent marché** seront rémunérées par un prix global et forfaitaire égal à :

- Prix hors T.V.A       Euros *(en chiffres)*

- T.V.A. au taux de **%**, soit       Euros *(en chiffres)*

- Montant T.V.A. incluse       Euros *(en chiffres)*

      …………. (*en lettres*).

La **décomposition du prix global et forfaitaire** détaille le montant des prestations.

**article 4 - durÉe ET CALENDRIER DU MARCHÉ**

Le marché commencera à la date de notification de l’ordre de service prescrivant le démarrage de la période de préparation comprenant notamment les études d’exécution. À titre prévisionnel, le marché sera notifié au mois de juin 2023 et débutera par cette période de préparation.

La durée global d’exécution est de 7 mois maximum.

Les travaux à proprement parler débuteront en octobre 2023 et devront être achevés en décembre 2023.

Le planning prévisionnel des travaux fixe la durée de la période d’exécution des travaux ainsi que les dates jalons à respecter. Le calendrier définitif de réalisation des prestations sera arrêté sur la base du planning prévisionnel des travaux joint au dossier de consultation et notifié par ordre de service.

**Article 5 - Paiements**

## 5.1 – Cadre à remplir si le contractant est une entreprise individuelle ou une société

L’Assemblée nationale se libérera des sommes dues au titulaire au titre du présent marché en faisant porter le montant de celles-ci au crédit :

Du compte ouvert au nom de :

Désignation du compte à créditer **(joindre un RIB)** :

Établissement :

Adresse :

N° du compte :

Le titulaire déposera ses factures sur le portail **eFactures** de l’Assemblée nationale dans l’onglet « Facture du fournisseur/titulaire ou du cotraitant d’un groupement admis au paiement individualisé ».

## 5.2 – Cadre à remplir si le contractant est un groupement momentané d'entreprises

**5.2.1. Cadre réservé au groupement conjoint :**

En cas de groupement conjoint, les prestations seront réglées directement à chaque membre du groupement (joindre les RIB correspondants). L’annexe 1 au présent acte d’engagement indique le montant et la répartition détaillée des prestations que chacun des membres du groupement s’engage à exécuter.

L’Assemblée nationale se libérera des sommes dues aux cotraitants au titre du présent marché en faisant porter le montant de celles-ci au crédit :

**Cotraitant 1 :**

Du compte ouvert au nom de :

Désignation du compte à créditer **(joindre un R.I.B.)** :

Établissement :

Adresse :

N° du compte :

**Cotraitant 2 :**

Du compte ouvert au nom de :

Désignation du compte à créditer **(joindre un R.I.B.)** :

Établissement :

Adresse :

N° du compte :

**Cotraitant 3 :**

Du compte ouvert au nom de :

Désignation du compte à créditer **(joindre un R.I.B.)** :

Établissement :

Adresse :

N° du compte :

Chaque membre du groupement déposera les factures le concernant sur le **portail eFactures** de l’Assemblée nationale dans l’onglet « Facture du fournisseur/titulaire ou du cotraitant d’un groupement (conjoint ou solidaire) admis au paiement individualisé ».

**5.2.2. Cadre réservé au groupement solidaire :**

**5.2.2.1. En cas de paiement sur un compte unique :**

Lorsque les prestations respectives des membres du groupement solidaire ne sont pas individualisables, les prestations feront l’objet d’un paiement sur un compte unique (joindre le RIB).

L’Assemblée nationale se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant de celles-ci au crédit :

Du compte ouvert au nom de :

Désignation du compte à créditer **(joindre un R.I.B.)** :

Établissement :

Adresse :

N° du compte :

Le mandataire du groupement sera le seul habilité à déposer les factures au nom du groupement sur le **portail eFactures** de l’Assemblée nationale dans l’onglet « Facture du sous-traitant admis au paiement direct ou du cotraitant d’un groupement solidaire bénéficiant d’un paiement *via* un compte unique ».

**5.2.2.2. En cas de paiements sur des comptes distincts :**

Lorsque les prestations respectives des membres du groupement solidaire sont individualisables, les prestations seront réglées directement à chaque membre du groupement (joindre les RIB correspondants). L’annexe 1 au présent acte d’engagement indique le montant et la répartition détaillée des prestations que chacun des membres du groupement s’engage à exécuter.

L’Assemblée nationale se libérera des sommes dues aux cotraitants au titre du présent marché en faisant porter le montant de celles-ci au crédit :

**Cotraitant 1 :**

Du compte ouvert au nom de :

Désignation du compte à créditer **(joindre un R.I.B.)** :

Établissement :

Adresse :

N° du compte :

**Cotraitant 2 :**

Du compte ouvert au nom de :

Désignation du compte à créditer **(joindre un R.I.B.)** :

Établissement :

Adresse :

N° du compte :

**Cotraitant 3 :**

Du compte ouvert au nom de :

Désignation du compte à créditer **(joindre un R.I.B.)** :

Établissement :

Adresse :

N° du compte :

Chaque membre du groupement déposera les factures le concernant sur le portail **eFactures** de l’Assemblée nationale dans l’onglet « Facture du fournisseur/titulaire ou du cotraitant d’un groupement (conjoint ou solidaire) admis au paiement individualisé ».

## 5.3 – Cession ou nantissement de la créance issue du marché au moment de la notification\*

Le titulaire souhaite-t-il nantir ou céder la créance issue du présent marché conformément aux articles R. 2191-45 à R.2191-63 du code de la commande publique ?

Oui  Non

\* Le titulaire est informé qu’il pourra demander le nantissement ou la cession de sa créance en cours d’exécution du marché.

**Article 6** **– SOUS-TRAITANCE**

**6.1 Sous-traitance déclarée au moment de l’offre**

Pour chaque sous-traitant présenté, le candidat annexe au présent acte d’engagement un formulaire DC4[[3]](#footnote-3), dûment complété, portant présentation du sous-traitant concerné.

Le montant des prestations sous-traitées indiqué dans le DC4 et l’**annexe 1** du présent acte d’engagement constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou cession de créance.

À chaque DC4 sont joints les documents établissant ses capacités professionnelles et financières.

Chaque DC4 constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché.

La notification du présent marché emporte acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance. Le montant total des prestations que le titulaire envisage de sous-traiter conformément à ces annexes est de :

Euros H.T.,

soit *(en lettres).*

**6.2 Sous-traitance déclarée après la conclusion du marché**

Pour chaque sous-traitant, le titulaire remettra un formulaire DC4 et les documents justificatifs dans les conditions fixées à l’article 6.1 ci-dessus.

Le titulaire devra en outre établir qu’une cession ou un nantissement de créances résultant du marché ne fait pas obstacle au paiement direct du sous-traitant.

L’acceptation du sous-traitant et l’agrément des conditions de paiement seront notifiés au titulaire par l’Assemblée nationale. Le montant des prestations sous-traitées figurant dans cet acte spécial correspond au montant maximal de la créance que le sous‑traitant concerné pourra présenter en nantissement ou cession.

**ARTICLE 7 – RETENUE DE GARANTIE ET CAUTIONNEMENT**

Une retenue de garantie de 5 % sera prélevée sur le montant de chaque acompte.

Conformément à l’article 7.1 du CCAP, cette retenue de garantie peut toutefois être remplacée par une garantie à première demande.

Le candidat est-il une PME, au sens de la recommandation de la Commission européenne n°2003/361/CE du 6 mai 2003, permettant de porter le taux de retenue à 3 % sur chaque acompte ?

Oui  Non

**ARTICLE 8 – AVANCE**

Le contractant, s’il réunit les conditions précisées à l’article R. 2191-3 du code de la commande publique (cocher la case correspondante) :

ne refuse pas de percevoir l'avance de 30 % de montant initial prévue à l’article 7.2 du CCAP

refuse de percevoir l'avance de 30 % du montant initial prévue à l’article 7.2 du CCAP

|  |
| --- |
| **Partie à compléter obligatoirement par le ou les candidats pour la présentation de leur offre :** |
| Fait en un seul original  À    Le    Signature du (des) candidat(s) *(identité du signataire\* et cachet de la société)* : |
| **Partie réservée à l’Assemblée nationale :** |
| Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement  À  Le  Pour le pouvoir adjudicateur, |
|  |

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d’engager la personne qu’il représente.

**ANNEXES**

**ANNEXE 1 :** Répartition des sommes dues entre cotraitants et sous-traitants admis au paiement direct

**ANNEXE 1**

**RÉPARTITION DES SOMMES DUES ENTRE CO-TRAITANTS   
ET SOUS-TRAITANTS ADMIS AU PAIEMENT DIRECT**

À remplir obligatoirement en cas de cotraitance (groupement conjoint) ou de sous-traitance

*Fichier de calcul également disponible en format Excel joint*

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  |  | **Marché:** *référence* |  | | |
|  |  |  |  | | |
|  |  | **Montant du marché HT :** |  | | |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  | **Montant du marché TTC :** |  | | |
|  |  |  |  |  |  |
|  | | **Nom des entreprises** | **Répartition** | **Montant** | **Montant** |
| **en %** | **HT** | **TTC** |
| Titulaire et cotraitants | |  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
| TVA des sous-traitants perçue par le titulaire au titre de l’autoliquidation : indiquer ici le **montant total de la TVA qu'auraient dû verser les sociétés sous le régime de l'autoliquidation, et à verser par le titulaire** | | |  |
| **Total dû au titulaire** | | |  |
| **Sous-traitants** | **Non soumis** au régime d’auto-liquidation de la TVA |  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
| **Soumis** au régime d’autoliquidation de la TVA |  |  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
| **TOTAL** (doit être égal au montant total du marché, tel que figurant dans l'acte d'engagement) | | |  |  |  |
| **Date :**  **Signature et cachet du titulaire et des cotraitants en cas de groupement :** | | | | | |

1. Cocher la case correspondante [↑](#footnote-ref-1)
2. Cocher la case correspondante [↑](#footnote-ref-2)
3. Modèle joint au DCE ou disponible sur demande à [daip.marches@assemblee-nationale.fr](mailto:daip.marches@assemblee-nationale.fr) [↑](#footnote-ref-3)